

Questionnaire Vélo qui Rit - Marc-Henri Duvernet

Lons-le-Saunier le 2 février 2014

1) Êtes-vous favorable à la mise en place d'une politique municipale forte de promotion et de facilitation de l'usage du vélo comme moyen de déplacement ?

Oui, bien entendu. Notre projet est basé sur un modèle de développement du territoire plus durable et plus robuste. Il privilégiera les ressources locales et la frugalité en matière énergétique. Pour la mobilité, tous les moyens permettant de remettre la voiture individuelle à une place mieux adaptée à la phase de transition énergétique en cours seront utilisés et bien sur le vélo sera en première ligne. Nous avons également donné une priorité particulière au sport-santé et le vélo est partie intégrante de cette politique. Sur le plan économique nous ciblons aussi une économie de partage qui pourrait être favorable au développement de la pratique des deux roues. Par ailleurs notre équipe de campagne compte de nombreux adeptes du vélo qui sont très sensibles à la mise en avant des modes de déplacement doux.

2) Prévoyez-vous un budget spécifique annuel pour la politique cyclable, si oui combien en euros par habitant ?

Nous sommes dans une compétence en partie partagée avec Ecla. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour promouvoir dans cette intercommunalité une politique spécifique dédiée au vélo.

3) Comptez-vous mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent, continu et lisible, si oui comment ?

Oui en cohérence avec les communes d' Ecla. Nous le ferons en concertation avec les associations locales qui oeuvrent depuis longtemps sur ce dossier. Nous nous appuierons aussi sur le Conseil général, propriétaire de nombreuses voiries et pour qui le vélo est déjà une politique prioritaire. Le pôle multimodal de la gare qui sera fortement modernisé sera un point central de cette politique. Nous planifierons une approche globale sur 5 à 10 ans en définissant un réseau de base et un calendrier des interventions avec une priorité aux actions permettant de lever les entraves à la pratique du vélo.

4) Envisagez-vous de limiter fortement la traversée de la ville par les voitures ? Si oui, comment ? Quelle est votre politique en matière de stationnement ?

Notre projet prévoit la refonte du plan de circulation. Celui-ci aura deux objectifs :

- limiter le trafic de transit en centre-ville des voitures sans lien avec les activités de celui-ci ;
- augmenter la sécurité des modes de transport doux (piétons, vélos, transports en commun).

En matière de stationnement là aussi refonte du système avec triple objectif :

- rationaliser l'existant en gérant les flux avec des méthodes utilisant les moyens numériques pour permettre d'éviter aux véhicules en recherche de places de tourner inutilement
- multiplier les dispositifs d'incitation aux arrêts courts.

- Remplacer les places de stationnement aux abords des passages piétons les plus délicats par des stationnements vélo et dégager ainsi de la visibilité pour les piétons et les deux roues

5) Êtes-vous d'accord pour développer les zones de circulation apaisée (zones 30 et zones de rencontre (20km/h)) dans la majorité des quartiers, et y généraliser les double sens cyclables ?

La circulation apaisée fait partie des objectifs de sécurité du plan de circulation. Les moyens pour l'obtenir sont nombreux et seront adaptés en fonction du lieu. Les zones 30, de rencontre, les pistes cyclables seront privilégiées chaque fois que compatibles avec les possibilités techniques et financières.

6) Quelle formation envisagez-vous de donner à vos techniciens pour les sensibiliser aux aménagements cyclables et à la démarche « Code de la rue » ?

Les techniciens sont des acteurs d'un service public. Ils appliquent les politiques retenues par les élus. Dans ce cadre ils pourront bénéficier de tous les outils de formation mis à disposition des collectivités territoriales, notamment par le Cerema. Nous serons adhérents du club des villes et territoires cyclables et bénéficierons ainsi de l'observatoire des pratiques, de la formation et d'échanges d'expérience. Enfin, nous désignerons dans l'administration locale un Référent Vélo qui sera chargé de mettre en œuvre la politique Vélo et de la rendre transversale dans tous les services notamment les transports, la voirie et l'urbanisme.

7) Comment comptez-vous associer à l'élaboration des projets d'aménagement urbain les associations, Véloquirit en particulier ?

Notre projet prévoit, au lendemain de l'élection et jusqu'à fin juin, l'organisation des États Généraux de Lons-le-Saunier. Le thème de la mobilité sera un élément central de cette mobilisation inédite des forces vives du territoire. La société civile et les associations qui la représentent seront, si elles le souhaitent, étroitement associées au débat. D'ores et déjà nous envisageons qu'une politique d'information forte et ciblée sur les circulations douces soit mise en place. L'idée de la création d'une carte qui identifierait les réseaux vélos et transport en commun et rappellerait en outre les enjeux et les règles de bonne cohabitation est envisageable.

8) Êtes-vous favorable au transfert à ECLA de la compétence des aménagements cyclables ? (pour tendre vers une cohérence). Et la compétence de l'ensemble des déplacements ?

La cohérence est en effet indispensable et nous serons attentifs à son développement autour de toutes les mobilités. Cependant les problèmes de stationnement, de gestion des feux, de lien avec les commerces sont plus forts en centre-ville de Lons-le-Saunier et devront faire l'objet d'une démarche particulière.